

Les bons réflexes dans toutes les situations



Préparez votre kit sécurité

- Radio à piles
- Lampes de poche (avec piles de rechange)
- Réserve d'eau potable et de nourriture
- Papiers personnels
- Médicaments urgents
- Vêtements de rechange
- Couvertures
- Matériel de confinement (gros adhésif, serpillère, etc.)



Informez-vous en écoutant la radio

et respectez les consignes données par les autorités

Alouette 98.0 MHz
France Bleu Loire Océan 96.9 MHz
RCF 92.5 MHz



Ne téléphonez qu'en cas de danger vital

Libérez les lignes pour les secours



**N'encombrez pas les voies
d'accès ou de secours**



**Évacuez
ou confinez-vous**
selon la nature du sinistre



Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent
Ils sont en sécurité et pris en charge

Numéros utiles

Mairie : 02 51 52 91 14 / 02 51 52 97 58
accueil@mairielemazeau.fr
<http://www.mairielemazeau.fr>
Pompiers : 18 ou 112 (depuis un portable)
Gendarmerie : 17
Samu : 15
Météo France : 05 67 22 95 00
<http://france.meteofrance.com>
Préfecture : 02 51 36 70 85



Risques majeurs :

**Adoptez
les bons**

Réflexes



Le Mot du Maire

La **sécurité des habitants** est une préoccupation importante de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques présents dans votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population en cas d'évènement majeur, vous sont présentés. **Lisez attentivement ce document et conservez-le.**



Moyens d'alerte à la population

En cas d'événements majeurs tels que :

- vent fort,
- orage,
- neige-verglas,
- canicule—grand froid,
- accident de transport de matières dangereuses,
- séisme,
- effondrement de cavités souterraines,
- inondation terrestre,

la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité avec les moyens d'alerte décrits ci-dessous.



- Des **référents de quartiers** ont été nommés pour faire du porte à porte sur l'ensemble du territoire de la commune.



- Un message d'alerte sera publié sur les **panneaux d'affichage de**

- La Mairie,
- La rue Principale,
- L'École,
- Le Camping,
- Le Village de la Sèvre.



Inondation terrestre

La commune du Mazeau est concernée par les crues de la Sèvre Niortaise.

Lieux susceptibles d'être inondés :

- Chemin de la Sèvre
- La Sèvre
- Chemin du Pavillon

AVANT

- ➔ Mettez hors d'eau meubles / objets précieux / produits polluants
- ➔ Coupez gaz et électricité
- ➔ Obturez les entrées possibles d'eau : portes, fenêtres,...
- ➔ Stationnez les véhicules sur des points hauts
- ➔ Préparez-vous à une évacuation éventuelle sur ordre des autorités

PENDANT

- ➔ Suivez l'évolution de la météo et de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie
- ➔ Si la montée des eaux est brutale, gagnez rapidement un point haut (colline) ou montez à l'étage
- ➔ N'entrez pas dans une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue
- ➔ Ne vous engagez pas sur une route inondée (ni à pied ou en voiture)

APRÈS

- ➔ Informez les autorités de tout danger
- ➔ Apportez une première aide aux voisins
- ➔ Dans votre maison : aérez / désinfectez à l'eau de javel / chauffez dès que possible / ne rétablissez le courant qu'après avis d'un technicien compétent
- ➔ Évaluez les dommages et contactez votre assureur



Canicule / Grand froid

La canicule représente un risque pour la santé lorsque ces trois conditions sont réunies :

- il fait très chaud,
- la température descend très peu la nuit,
- cela dure plusieurs jours.

Un épisode de grand froid est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

AVANT

- ➔ Faites connaître les personnes à risques (personnes âgées, à mobilité réduite, en situation de grande précarité ou isolées) auprès de la Mairie afin de leur porter secours en cas d'événements climatiques extrêmes
- ➔ Soyez attentif à vos voisins, amis ou famille

PENDANT Canicule

- ➔ Buvez beaucoup d'eau mais pas d'alcool
- ➔ Ne faites pas d'efforts physiques intenses (sports, bricolage, jardinage)
- ➔ Ne restez pas en plein soleil
- ➔ Maintenez votre habitation à l'abri de la chaleur
- ➔ Portez des vêtements légers amples et clairs sans oublier un chapeau quand on est à l'extérieur

PENDANT Grand froid

- ➔ Mettez des vêtements chauds, couvrez particulièrement la tête, le cou, les mains et les pieds
- ➔ Évitez de sortir les bébés, même bien protégés
- ➔ Mangez bien et ne buvez pas d'alcool
- ➔ Maintenez un certain niveau d'activités physiques tout en évitant les efforts importants
- ➔ Chauffez votre logement sans surchauffer et aérez-le une fois par jour pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

APRÈS

- ➔ N'hésitez pas à demander de l'aide (voisins, médecins, SAMU) si vous ressentez le moindre inconfort



Transport de matières dangereuses

La commune du Mazeau est concernée par le risque de transport de matières dangereuses **par voie routière uniquement.**

Trois types de dangers existent suite à un accident de transport de matières dangereuses : explosion, incendie, pollution de l'air, de l'eau et/ou du sol.

AVANT

➔ Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

PENDANT

TÉMOIN D'UN ACCIDENT

➔ **Donnez l'alerte aux services de secours** en précisant : le lieu, le moyen de transport, la présence de victimes, la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,...), la description des panneaux présents sur le camion

➔ **Protégez la zone pour éviter un sur-accident** : balisez les lieux du sinistre, faites éloigner les personnes à proximité, ne fumez pas.

FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

➔ Ne touchez pas le produit / en cas de contact : lavez-vous et changez-vous

➔ Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique

➔ Rejoignez le bâtiment le plus proche

➔ **Confinez-vous** : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air

APRÈS

➔ Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations

➔ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation



Séisme

Tout le département est classé en zone dite d'aléa modéré de niveau 3 sur une échelle de 5.

Pour en savoir plus consultez les sites :
www.risquesmajeurs.fr
www.franceseisme.fr

AVANT

➔ Repérez les points de coupure du gaz, eau, électricité

PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme

A L'INTERIEUR :

➔ Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides

➔ Éloignez-vous des fenêtres

A L'EXTERIEUR :

➔ Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)

EN VOITURE :

➔ Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

APRÈS

➔ Après la 1^{ère} secousse, méfiez-vous des répliques

➔ Ne prenez pas les ascenseurs

➔ Coupez l'eau, l'électricité, le gaz

➔ En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités

➔ Éloignez-vous des zones côtières, même longtemps après le séisme, risque de raz-de-marée

➔ Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, canalisation,...)



Vent violent Orage

Météo-France couvre les phénomènes météorologiques par une carte de vigilance.

En cas d'alerte orange, des phénomènes dangereux sont prévus.

En cas d'alerte rouge, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une **intensité exceptionnelle** sont prévus.

AVANT

➔ Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation

➔ Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)

➔ Rentrez les animaux

➔ Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

PENDANT

➔ Limitez votre vitesse sur route et autoroute

➔ Débranchez les appareils électriques

➔ En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers

➔ N'intervenez pas sur les toitures

➔ Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter

APRÈS

➔ Ne touchez pas aux câbles électriques

➔ Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture,...)

EN CAS D'ALERTE ROUGE :

➔ Restez chez vous ou le cas échéant, gagnez un abri en dur et n'en sortez pas



Mouvement de terrain

Les mouvements de terrain sont des déplacements du sol ou du sous-sol:

- ➔ glissements de terrain le long d'une pente,
- ➔ effondrements de cavités souterraines,
- ➔ écroulements et chutes de blocs,
- ➔ coulées boueuses et torrentielles,
- ➔ retrait-gonflement des argiles.

AVANT

➔ Signalez à la mairie :

- l'apparition de fissures dans le sol
- les modifications du bâti (fissures, portes et fenêtres ne fonctionnant plus, mur de soutènement présentant un « ventre », écoulement anormal de l'eau au robinet, craquements, ...)

• l'apparition d'un affaissement du sol

• la présence de tout bloc désolidarisé ou en surplomb d'un escarpement

PENDANT

A l'extérieur :

➔ Fuyez latéralement

➔ Éloignez-vous de la zone dangereuse en gagnant les hauteurs les plus proches ou en rentrant dans un bâtiment suffisamment solide

➔ Éloignez-vous des fenêtres et abritez-vous sous un meuble solide

A l'intérieur :

➔ Coupez gaz et électricité

➔ En cas de craquement inhabituel et inquiétant, évacuez le bâtiment immédiatement

APRÈS

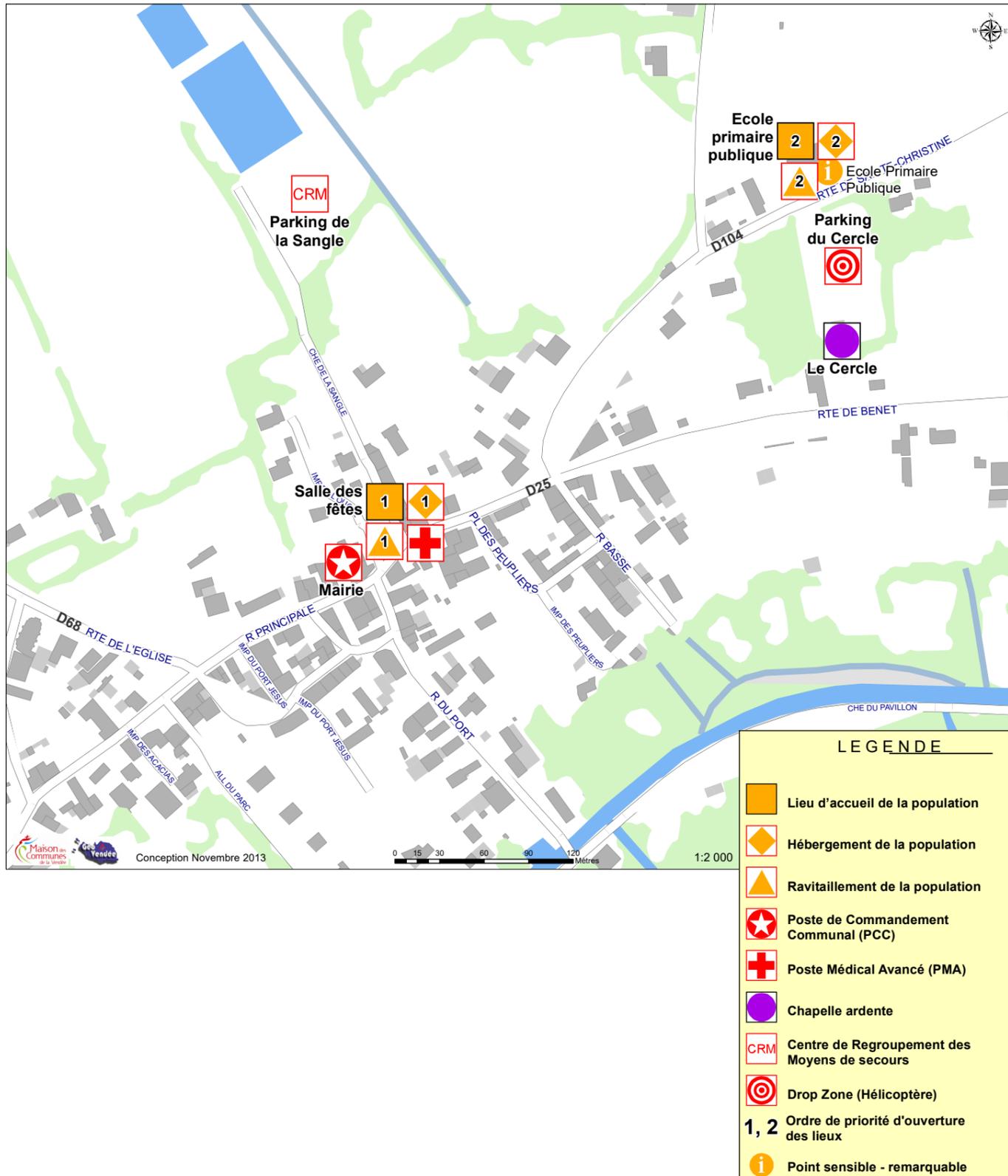
➔ N'entrez pas dans un bâtiment endommagé

➔ Évaluez les dégâts et les dangers

➔ Informez les autorités

Carte des lieux stratégiques en cas de risques majeurs

Lors de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, la Mairie a identifié des lieux stratégiques qui seraient déployés pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population. Ces derniers sont localisés dans le bourg de la commune sur la carte ci-dessous.



Carte des risques majeurs

La carte ci-dessous représente la localisation des risques majeurs et les enjeux associés (habitations, routes) de votre commune.

